



COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES PRESIDENTS DES CLUBS

4 OCTOBRE 2024

Club présents : Pays de Serres, Montech, Bessens, Bourret, Gimat, Ardus, AS Dieupentale, Auvillar, EBC Castel, Caylus, Clos de Lauzun, Garganvillar, Labastide st Pierre, Golfech, AS Montauban, Lunel, Labastide du Temple, La Ville Dieu du Temple, Lavit, Mirabel, Moissagaise, Monclar, Montbartier, Elan Player's Caussade, Montricoux, Boudou, Orgueil, Piquecos, St Antonin, St Martial, St Nicolas, US Montauban, Septfonds, St Nauphary, Varen, Villemade, Tissac, Savenes, Bouillac, Donzac, Les Barthes, Cazes Mondenard, Puylagarde, Le Fau, Labarthe, Falguières, Vazerac

Clubs excusés : Grisolles, Mas Grenier, St Porquier,

Le président ouvre la réunion en rappelant que les arbitres doivent être respectés sur toutes les compétitions. Il ajoute que notre fonctionnement pour le paiement des arbitres subit des attaques de la part de licenciés extérieurs au département. Nos textes ont été rédigés en ce sens et satisfont pleinement nos clubs, ils ne sont donc pas à débattre de nouveau. Les clubs présents à la réunion renouvellent leur soutien et satisfaction pour ce système.

Le calendrier 2025, qui est finalisé à ce jour, est un calendrier complet avec les dates officielles de la Fédération, de la Région et du Comité. Il sera modifié si besoin **en fonction de vos décisions**. Vous le recevrez dans quelques jours à l'issue de cette réunion pour faire vos demandes de concours en toute connaissance de cause. Vous aurez 3 semaines pour renvoyer vos demandes de concours afin que nous puissions vous présenter un calendrier prévisionnel au Congrès Départemental.

Le changement majeur qui a été voté en Comité Directeur est la création des pré qualifications pour les qualifications et la validation de quelques modifications structurelles (on y reviendra en détail).

De ce fait les concours seront autorisés les samedis et les dimanches en même temps que les championnats départementaux qui sont limités à 64 équipes.

Nous vous avons proposé en 2023 de nouvelles dispositions pour les championnats des clubs notamment le regroupement de 8 équipes par groupe, sauf pour les féminines 6 équipes sur un même site. Cette mesure a concerné toutes les catégories afin qu'un maximum de clubs génère des recettes.

Avant de passer en revue et en détails l'ensemble des compétitions sachez que nous avons rencontré des problèmes inattendus concernant l'ensemble des CDC. Il s'avère que de nombreux clubs, une fois les tirages effectués, nous ont informé qu'ils étaient dans l'impossibilité de recevoir les 3 ou 4 rencontres. Les raisons sont diverses : choix des municipalités, activités sociales ou festives des communes et bien d'autres raisons. Le problème concerne surtout l'Open, pour les vétérans et les féminines la difficulté est moindre.

Il y a des avantages à cette formule mais aussi des inconvénients malheureusement, malgré tous nos efforts.

Nous souhaitons débattre sur le sujet avec vous, mais notre conviction est faite, il faut revenir en arrière au regard des grandes difficultés pour beaucoup de clubs. Nous souhaitons donc, que chaque équipe reçoive son adversaire du jour sauf pour les premières divisions et hormis le CDCJP.

L'application doit-elle être effective pour les 3 CDC (vétérans, féminin et Open) ?

Que pensez-vous des groupes de 8 et de 6 ?

Que pensez-vous d'un groupe excellence de 8 équipes en 2026 pour préparer l'équipe championne au championnat régional ? Dans ce groupe excellence ce championnat se fera aux dates du championnat régional correspondant et il n'y aura pas de phase finale, le champion montera en région.

Tour d'horizon des décisions prises :

Les CDC Vétérans

Point sur la formule des groupes de 8 ou chaque équipe reçoit son adversaire.

La formule du CDCV 2025 sera identique à 2024, groupes de 8, réception par groupe.

Les CDC Jeu Provençal

Point sur la formule vendredi samedi et dimanche

La formule du CDCJP 2025 sera identique à 2024, groupes de 8, réception individuelle.

Les CDC Féminin

Point sur la formule groupe de 6 ou chaque équipe reçoit son adversaire.

La commission féminine décidera de la formule ultérieurement.

Les CDC Open

Point sur la formule groupe de 8 ou chaque équipe reçoit son adversaire sauf la division 1.

A l'issue des débats, la commission compétition a pris les décisions suivantes :

Pour la Division 1, la formule du CDC Open 2025 sera identique à 2024 c'est-à-dire 3 journées doubles et une journée simple.

Pour la Division 2 et la division 3, la formule du CDC Open 2025 sera identique à 2024, groupes de 8, réception par groupe en 7 journées.

Pour les divisions 4 et divisions 5, la formule du CDC Open 2025 sera différente (fin des réceptions par groupe) avec des groupes de 8 et des réceptions où chaque équipe recevra individuellement son adversaire.

La Coupe de France Pétanque

Rappel les 6 clubs qualifiés au 1^{er} tour de zone 2024/2025 : Labastide St-Pierre, Dieupentale, Mas Grenier, Lavit, Lamagistère et Lunel, ces clubs entreront au 3^{ème} tour départemental de la coupe de France 2025/2026.

La coupe de France départementale 2025/2026 aura 4 tours, soit 2 jours de compétition.

Les clubs qui se qualifieront au premier tour de zone seront qualifiés pour le 3^{ème} tour départemental de l'année suivante.

La Coupe de l'Amitié

Rappel, l'équipe de l'USM (vainqueur 2024) entrera au 3^{ème} tour départemental de la coupe de France 2025/2026.

Le club vainqueur de la coupe de l'Amitié sera qualifié pour le 3^{ème} tour départemental de la Coupe de France de l'année suivante.

La Coupe de France Provençal

Les noms des clubs qui sont qualifiés pour le 1^{er} tour de zone doivent parvenir à la fédération début mai, nous sommes donc obligés de commencer très tôt. 3 tours devront être fait avant la date butoir début mai.

Les Qualifications

Voici les propositions qui sont validées POUR LES QUALIFICATIONS 2025

Modalités de l'étude de zones pour les qualifications 2025

Création de 2 zones Ouest et Est pour remplacer les secteurs (voir fichier joint).

Dans cette étude **la zone Ouest 2025 absorbe le secteur 1 et le secteur 2** de l'année 2024 avec intégration dans cette zone de Bessens, de Montech, de PC Finhan, des Jogaires de Finhan, Aucamville.

La zone Est 2025 absorbe le secteur 3 et le secteur 4 de l'année 2024 ainsi que Loubéjac et Piquecos.

Le but étant d'équilibrer le plus possible le nombre d'équipes dans les 2 zones.

Pré qualifications et qualifications pour les masculins et les mixtes

Dans chaque zone il y aura 2 sites où se joueront les pré qualificatifs pour une poule finale à 64 équipes.

Dans chaque zone il y aura deux sites avec le même nombre d'équipes.

Les équipes qui seront qualifiées pour la poule finale seront issu des 4 lieux au prorata des engagés des deux zones.

Pour ce faire on établira une liste des équipes qui sera numérotée par zone, il suffira de séparer les pairs et les impairs pour déterminer les deux listes des équipes des deux lieux (pair égale 1^{er} lieu et impair égale 2^{ème} lieu). Le but étant de brasser les équipes de l'ensemble des clubs de la zone tout en séparant la moitié des équipes de chaque club.

On restera donc à 4 sites comme en 2024 mais le brassage sera plus important comme le souhaitent beaucoup de joueurs et de présidents.

Organisation des pré qualifications et des championnats du CD82.

L'objectif étant de réduire le nombre de partie à jouer lors des pré qualifications (on passe de 32 à 64 équipes) et d'avoir des championnats départementaux de qualité.

Les championnats départementaux auront lieu aux dates que la Fédération impose. Ils commenceront le premier jour à 14h00 (sauf le tête à tête qui se jouera uniquement le dimanche) poules jouées plus les 16^{èmes} de finale, reprise le lendemain à 8h30.

La qualification triplete masculin à 64 équipes sera organisée à Montauban.

Trois week-ends complets suffisent pour qualifier l'ensemble des équipes pour les championnats départementaux hors provençal et féminines.

01 mars 2025	Samedi	Triplette promotion
02 mars 2025	Dimanche	Tête à tête masculin
08 mars 2025	Samedi	Doublette mixte
09 mars 2025	Dimanche	Triplette mixte
15 mars 2025	Samedi	Triplette masculin
16 mars 2025	Dimanche	Doublette masculin

Qualifications pour les féminines

Il n'y aura pas de pré qualification pour les féminines.

Les trois qualifications féminines se feront aux dates imposées par la fédération.

Les qualifications triplete, doublette et tête à tête féminines se joueront à Montauban (la triplete organisée par le cd).

Les championnats départementaux commenceront le premier jour à 14h00.

Qualifications Provençal

Deux zones Ouest et Est permettent de définir un lieu dans chaque Zone.

Une liste des équipes qui sera numérotée et regroupera l'ensemble des équipes, il suffira de séparer les pairs et les impairs pour établir les deux listes des équipes des deux lieux.

Il y aura donc 2 listes donc 2 tirages et 2 lieux.

Il y aura 16 équipes (8+8) qui seront qualifiées pour le dimanche. Le tirage des 16 équipes sera intégral en éliminatoire direct.

L'objectif étant de trouver des terrains où la pratique du Jeu Provençal est adaptée.

Suite le lendemain 1/8^{ème} de finale etc... sur un des deux sites.

Modification du fonctionnement pour les qualifications

- Obligation aux clubs de couvrir le poste qui est dédié au graphique pour les qualifications
- Les membres du Comité assureront les délégations
- Annoncer les résultats après chaque partie comme au Championnat de France afin de limiter la perte de temps.

Le choix de programmer des pré qualifications est incompatible avec l'organisation du tir de précision. Le Comité Directeur a voté à l'unanimité l'abandon du tir de précision pour 2025.

Nouveau concours

Organisé par le CD82, Coupe de Noël vétérans les 4 et 5 décembre (affiche diffusée)

Les Tenues

Des précisions seront apportées sur les tenues pour la saison 2025 lors du congrès départemental